

Multilinguales

Revue de la Faculté des Lettres et des Langues et du laboratoire LAILEMM (Recherche-formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue) - Université Abderrahmane Mira - Bejaia - Algérie

Appel à contribution pour le N°4 à paraître en décembre 2014

« ANALYSES STYLISTIQUES DES LANGUES ET DES TEXTES LITTÉRAIRES »

Responsable du numéro: Pr. Boualit Farida, présidente du comité scientifique et de lecture

Le prochain numéro de la revue *MULTILINGUALES* sera consacré aux « analyses stylistiques des langues et des textes littéraires ». Dans un environnement universitaire où la stylistique fait figure de parente pauvre, comparée à la sociolinguistique par exemple, notre but est de contribuer à encourager les initiatives scientifiques qui se réclament de cette discipline.

Notre intention, cependant, n'est pas d'alimenter les débats qu'elle suscite, même si nous ne pouvons ignorer qu'elle continue à faire question quant à sa définition, son objet, sa méthode, ses concepts,... Ces flottements épistémologique et méthodologique justifient d'ailleurs la multitude d'états des lieux de la stylistique dressés par les chercheurs depuis plus d'une décennie; chacun d'eux étant en quelque sorte sommé de se positionner par rapport aux autres stylisticiens qui l'entourent ou qui l'ont précédé.

En outre, cette discipline a, semble-t-il, bien des difficultés à se libérer de ses voisinages théoriques. Citons, par exemple, Laurence Rosier (1993), qui a reconnu que « *la stylistique s'est colletée avec la pragmatique, l'analyse de discours, la linguistique textuelle* » (627)¹. Jean-Marie Schaeffer (1997), quant à lui, a affirmé qu'« *en cessant d'opposer la stylistique littéraire à la stylistique de la langue à l'aide de la dichotomie norme collective / écart individuel, on verrait du même coup que la stylistique comme telle relève d'une pragmatique des discours* » (16)². Michèle Monte (2007) se réfère à Georges Molinié (2002),³ qui définit la stylistique (littéraire) comme « *l'étude technique des conditions formelles de la littérarité* »³, pour circonscrire une « *entreprise stylistique conçue comme une branche de l'analyse de discours* »⁴.

Pourtant, au-delà de la question de savoir si c'est une science ou une technique d'analyse de pratiques discursives, la discipline possède sa spécificité qui la distingue des disciplines voisines. Pour Michel Petit (1997), « *Si aucune de ces approches (l'analyse de discours, la grammaire de texte, l'analyse de genre, la traductologie, la pragmatique, la lexicologie et la terminologie, etc.) n'est proprement stylistique, il nous paraît manifeste que toutes peuvent apporter des résultats pertinents pour la stylistique (...). La stylistique apparaît alors comme une discipline dont l'objet est précisément de montrer comment l'ensemble des données linguistiques mises à jour par les différentes disciplines linguistiques forme une combinaison unique, à quelque niveau qu'on l'étudie, celui du discours, du texte ou de l'auteur* »⁵.

Nous attendons des contributions qu'elles mettent en valeur cette spécificité stylistique à travers des analyses de corpus nettement délimités et appréhendés au double niveau de l'expression (analyse formelle/description) et de l'effet de sens produit (effet stylistique/interprétation).

Que le fait de style soit conçu comme «écart», «variation», «singularisation», ou encore «exemplification», qu'il se situe aux niveaux infraphrastique, phrastique ou transphrastique, l'important est que sa conception et son analyse soient intégrées dans une démarche dont les présupposés

¹ « De la stylistique sociologique suivie d'une application pratique : discours direct, presse et objectivités », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 71, fasc. 3, 1993. Langues et littératures modernes — Moderne taal- en letterkunde, pp. 625-644

² « La stylistique littéraire et son objet », in *Littérature*, n°105, 1997, pp. 14-23.

³ Georges Molinié, article « stylistique », dans le *Dictionnaire du littéraire*, P. Aron, D. Saint-Jacques, A. Viala éd., P.U.F., 2002.

⁴ « Le poème: parole et texte. De la linguistique énonciative à la stylistique de la poésie ».

Disponible sur le site <eris.univ-tln.fr/hdr%20monte.pdf>

⁵ « Stylistique (s) contrastive (s) du discours scientifique », in *ASp*, 15-18, 1997, pp.139-156.

Disponible sur le site: < <http://asp.revues.org/3015>>

méthodologiques s'inscrivent dans une « (...) *stylistique, bien comprise, [qui] tente d'importer dans son domaine le souci de l'observation minutieuse, l'esprit de rigueur, la concision et la précision du langage qui marquent, entre autres qualités, le discours scientifique (...)* »⁶.

La revue *Multilinguales* accueillera les articles qui relèvent, notamment, mais sans exclusive, de la stylistique linguistique, de la stylistique littéraire - il s'agit davantage ici de distinguer deux domaines de la stylistique plutôt que deux stylistiques -, de la stylistique comparée, ou encore de la didactique de la stylistique en classe de langue.

Date limite de soumission des contributions : 15 septembre 2014

Publication : décembre 2014

Contact de la revue: multilinguales@univ-bejaia.dz

Protocole de rédaction

✓ Corps de l'article

- L'article en format Word est composé de 30.000 à 40 000 signes environ (notes et espaces compris).
- L'article est précédé d'un résumé en français et en anglais, de 700 caractères environ (espaces compris) chacun, et de cinq (5) mots-clefs chacun.
- Les marges de la page A4 sont de : 2 cm en haut, 2 cm en bas, 1,5 cm à gauche, 1 cm à droite.
- Le corps de l'article rédigé en Times New Roman, police 12, interligne simple.
- L'article a deux niveaux de titres au maximum: premier niveau: en majuscules, police 10, style gras, suivi d'un espace de 6 pts ; second niveau: en minuscules, police 12, pas de style gras ni d'espace.
- Le titre de l'article: en majuscules, police 10, en style gras, interligne 1,15 s'il est sur deux lignes.
- Les mentions « introduction » et « conclusion » ne doivent pas apparaître.

✓ Notes de bas de page et références infrapaginales

- Les notes suivent une numérotation consécutive qui correspond à celle de l'appel de note dans le texte composé en chiffres arabes supérieurs (exposant) sans parenthèses
- Les notes en bas de page sont utilisées pour des informations ou des commentaires et sont rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple.
- Les références infrapaginales sont situées dans le corps de l'article : en fin de citation et entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur (suivi d'une virgule), la date (suivie de deux points), et le numéro de la page (Nom, date : p.). Si le nom de l'auteur est suivi d'une citation, le numéro de la page est situé à la fin du texte, entre parenthèses.

✓ Citations

- Les modifications à l'intérieur d'une citation doivent être mises entre crochets : [...].
- Les citations de trois lignes et plus ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en corps 11, interligne simple, avec un espace avant et après la citation de 6 pts, un retrait à droite et à gauche d'1cm, et pas d'alinéa pour la première phrase.
- Pour insérer un mot ou une citation dans une autre citation : utiliser les guillemets français (« ... ») pour la citation principale et les guillemets (“...” anglais pour la seconde.

✓ Espace insécable

- L'espace insécable doit suivre les signes de ponctuation suivants : point, virgule, point virgule.
- Un titre n'est suivi d'aucun signe de ponctuation.

✓ Références bibliographiques en fin d'article

- La bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le cas d'une œuvre anonyme (comme les Actes de colloques par exemple), il faut tenir compte du titre de la publication. Les articles définis ou indéfinis et les particules nobiliaires ne doivent pas être pris en considération dans le classement par ordre alphabétique.

⁶ Gilles Mathis, « Stylistique et discours scientifique ». Disponible sur le site <<http://asp.revues.org/3020>>

- Il faut séparer les éléments de la référence bibliographique par des virgules et la référence doit se terminer par un point.
- Le nom de l'auteur (ou des auteurs) est écrit en petites majuscule (non suivi d'une virgule).
- Le prénom de l'auteur (réduit ou non à l'initiale) suit le nom et il n'est pas mis entre parenthèses.
- Si l'ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms et prénoms des auteurs par des virgules. Si l'ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule *et al.* en italique.

✓ **Référence d'une contribution dans un ouvrage collectif :**

1° - le nom (en petites majuscules) et le prénom de l'auteur ou des auteurs, virgule, suivis de:

2° - le titre de la contribution (en romains et entre guillemets), virgule,

3° - l'indication « in » (s'il s'agit d'un périodique), ou de « dans » (s'il s'agit d'un ouvrage), suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en petites majuscules), suivis de la mention (dir.) entre parenthèses, virgule suivie de:

4° - le titre du recueil en italiques, virgule suivie de:

5° - le lieu de l'édition (optionnel), virgule suivie de:

6° - le nom de l'éditeur commercial, virgule suivie de:

7° - la date de publication, et éventuellement le titre de la collection, virgule suivie de:

8° - la pagination de la contribution dans l'ouvrage (s'il y a lieu).

✓ **Référence d'un article dans une revue :** les trois premières étapes sont identiques à celles de la contribution dans un ouvrage collectif. Elles sont suivies de : titre de la revue en italique, numéro du tome, l'année, le nom de l'éditeur et la pagination de l'article dans la revue.

✓ **Référence électronique :** elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l'indication obligatoire de l'adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « disponible sur ».

Observation : n'introduire aucune autre mise en forme (encadré, soulignement,...).